



Prix du Conseil départemental aux jeunes musiciens méritants

Le Conseil départemental de l'Aube, dans le cadre de sa politique en faveur de la musique, apporte son soutien à trente deux écoles de musique, quels que soient leur statut et leur taille : associatives, municipales, agréées par l'Etat.

Ces écoles de musique réparties sur le territoire départemental ont pour vocation principale d'offrir aux jeunes aubois la possibilité d'apprendre, de pratiquer un instrument de musique et souvent de jouer collectivement au sein de divers ensembles ou orchestres d'élèves.

Différents cycles d'études comparables à ceux de l'école primaire, du collège ou du lycée permettent de débiter, de confirmer son niveau, voire éventuellement de s'orienter vers une professionnalisation.

Ainsi cohabitent dans notre département des écoles associatives ou municipales, trois conservatoires agréés par l'Etat et enfin le Conservatoire à rayonnement départemental de Troyes. Plus de 3 000 élèves poursuivent leurs études musicales dans ces différents établissements, ainsi que sur les rangs de l'Orchestre Auboï des Jeunes.

Dans le prolongement de cette action et souhaitant récompenser et encourager les élèves issus de ces écoles de musique, le Conseil départemental a créé le prix départemental aux jeunes musiciens. C'est également une reconnaissance du travail accompli par leurs professeurs, une reconnaissance également de l'effort soutenu que leur allouent les communes.

Cette année, ce sont 35 jeunes musiciens qui sont lauréats dans différentes disciplines (flûte, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, percussions, violon, piano, guitare ... et également la danse). Ils ont été sélectionnés au vu de leurs résultats lors d'examens officiels au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Un diplôme, une invitation à un concert de l'Orchestre Symphonique de l'Aube pour lui-même et ses parents, une somme d'un montant de 100 € sont décernés à chaque lauréat.

FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AUBE - SOCIÉTÉS ET ÉCOLES DE MUSIQUE FÉDÉRÉES

Justine Berthaut	Saxophone, IM1, 1 ^{ère} mention	La Lyre vendeuvroise
Elyne Bonouvrier	Clarinete, IM2, 1 ^{ère} mention	La Fraternelle de Villenauxe la Grande
Hugo Carballo	Trompette, Moyen, 2 ^{ème} mention	Ecole intercommunale de Brienne le Château
Catherine Castanheira	Clarinete, IM1, 1 ^{ère} mention	L'Alerte de Troyes
Charles Desmaret	Batterie, Préparatoire II, 1 ^{ère} mention	La Lyre vendeuvroise
Lili-Rose Desmoulières	Saxophone, IM1, 1 ^{ère} mention	Harmonie municipale de Romilly-sur-Seine
Constance Dheurle	Piano, IM2, 2 ^{ème} mention	Ecole de musique de Plancy-l'Abbaye
Inès Kraoua	Saxophone, Préparatoire II, 1 ^{ère} mention	L'Alerte de Troyes
Alexis Orcin	Batterie, IM1, 1 ^{ère} mention	Harmonie municipale de Romilly/Seine
Augustin Paget	Trombone, Préparatoire II, 1 ^{ère} mention	Ecole intercommunale de Brienne le Château
Marie Rüysschaert	Clarinete, Brevet, 1 ^{ère} mention	Ecole intercommunale de Brienne le Château

BATTERIE-FANFARE

Manon Caillaut	Tambour, Brevet, 2 ^{ème} mention	Harmonie municipale d'Arcis-sur-Aube
-----------------------	---	--------------------------------------

ÉCOLES DE MUSIQUE MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

Norine Caulat	Percussions, Fin d'études, certificat mention très bien	L'Aurore de Saint André les Vergers
Jules Cognon	Piano, fin de cycle II, 1 ^{ère} mention	Ecole municipale de musique de Saint-Julien-les-Villas
Juliette Demussy	Flûte, IM1, 1 ^{ère} mention	Ecole municipale de musique d'Arcis sur Aube
Marin Hébert	Saxophone, fin de cycle 1	Ecole municipale de musique de Pont Ste Marie
Catherine Huyghe	Piano, mention très bien à l'unanimité	Ecole intercommunale de musique du Pays d'Othe

Salomé Krumenacher	Clarinete, 2 ^{ème} cycle, 4 ^{ème} année, mention très bien	Ecole municipale de musique de Bar/Seine
Julia Launoy	Xylophone, Elémentaire II, mention très bien	Ecole de musique de Lusigny-sur-Barse
Maëlle Lionnet	Guitare, IM1, 1 ^{ère} mention	Ecole de musique de Plancy-l'Abbaye
Marie Marchand	Violon, Fin d'Etudes, 1 ^{ère} mention	Ecole municipale de musique de La Chapelle Saint Luc
Baptiste Selmi	Piano, Supérieur 1 ^{ère} mention, à l'unanimité et Clarinete, Moyen 1, 1 ^{ère} mention, à l'unanimité	Ecole municipale de musique de Rosières près Troyes
Paul Torchet	Trompette, cycle 2, 1 ^{ère} mention avec félicitations du jury	Ecole de musique de Nogent-sur-Seine
Appoline Toulemonde	Clarinete, cycle 2, mention très bien	Ecole Municipale des Arts et Loisirs de Saint André les Vergers.

LES TROIS CONSERVATOIRES DE MUSIQUE À RAYONNEMENT COMMUNAL

Constance Cardot	Trompette, certificat de fin d'études, mention très bien	Conservatoire de musique de Romilly/Seine
Inès Lafont	Danse, fin de cycle 2, mention très bien à l'unanimité et Piano, fin de cycle 2	Conservatoire de musique de Sainte-Savine
Alexandre Lemos	Percussions, cycle 2, 1 ^{ère} année	Conservatoire de musique de Bar-sur-Aube
Amélien Mars	Cor, fin de cycle 1, mention très bien	Conservatoire de musique de Sainte-Savine
Thomas Volpoet	Percussions, Brevet fin de cycle 1, mention très bien	Conservatoire de musique de Romilly/Seine

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE TROYES

Aude Carbonaro	Violoncelle, cycle III, mention très bien à l'unanimité avec félicitations du jury
Ghaïssan Fouhecourt	Tuba, cycle III, mention très bien à l'unanimité avec félicitations du jury
Lyslana Gaucher	Musique de chambre (Harpe), certificat d'orientation professionnel, mention très bien à l'unanimité avec félicitations du jury
Akascha Herrera-Moro	Danse classique, certificat d'orientation professionnel, mention très bien à l'unanimité avec félicitations du jury
Solveig Rousse	Trombone, certificat d'orientation professionnel, mention très bien et Musique de chambre, mention très bien à l'unanimité avec félicitations du jury
Lisa Van Meenen	Chant, cycle II, mention très bien à l'unanimité avec félicitations du jury

